

Étude diachronique du figement : collocations verbo-nominales

Cristelle Cavalla, Julie Sorba

▶ **To cite this version:**

Cristelle Cavalla, Julie Sorba. Étude diachronique du figement : collocations verbo-nominales. Olivier Soutet; Inès Sfar; Salah Mejri. Phraséologie et discours, Honoré Champion, pp.131-142, 2018, 978-2-7453-4892-0. hal-01844084

HAL Id: hal-01844084
https://hal.science/hal-01844084

Submitted on 31 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Version n-1 de la référence suivante :

Cavalla, C., Sorba, J. (2018). Etude diachronique du figement : collocations verbo-nominales. In O. Soutet; I. Sfar; S. Mejri *Phraséologie et discours*, Honoré Champion, pp.131-142.

ÉTUDE DIACHRONIQUE DU FIGEMENT : COLLOCATIONS VERBO-NOMINALES

1. INTRODUCTION

La description des associations sémantiques au sein des collocations[1] en diachronie est un vaste champ qui reste encore à explorer. En effet, les recherches ayant mis en relation la phraséologie et le changement linguistique (Torres Cacoullos, 2006 ; Bolly, 2012) privilégient surtout les aspects lexico-syntaxiques. Cette étude des collocations verbo-nominales construites autour du verbe *donner* fait suite à celle que nous avions menée sur les collocations organisées autour du verbe *prendre*[2]. Son objectif est de comprendre le lien sémantique existant entre le verbe et le nom, puisque notre hypothèse est que ces associations sont motivées à l'origine par une raison sémantique (Blumenthal, 2006).

Dans notre première étude, partant du constat que le verbe *prendre* dans la collocation *prendre un bain* a un sens opaque (particulièrement pour des apprenants étrangers), nous en avions conclu que le noyau sémantique de *prendre* était largement modifié dans des collocations courantes sous l'influence du noyau sémantique du nom qui l'accompagne. Nous avons choisi ici d'étudier le cas du verbe *donner* en raison de sa fréquence également très élevée dans nos corpus. Nous allons donc analyser son fonctionnement dans trois collocations : *donner un/des gages/s, donner du feu, donner une/des réponse/s* et le comparer à celui de *prendre*. Ainsi, nous nous interrogerons sur l'influence possible de la base (*gage, feu, réponse*) dans le choix du collocatif (*donner*). L'étude des variations permettra de mieux appréhender en synchronie le processus de figement et la motivation d'une telle association.

Comme nous cherchons à comprendre dans quelle mesure le sens du collocatif (*donner*) est modifié, nous examinerons en synchronie les traits sémantiques (TS) inhérents[3] de chacune des collocations (à l'aide du TLFi et du *Grand Robert*), afin de voir si ceux-ci influencent la combinatoire finale des éléments. Notre objectif est de vérifier si les TS de la collocation sont similaires ou non à ceux des lexies analysées séparément (Rastier, 1987). Nous étudierons ensuite, en diachronie, l'influence des facteurs externes (paramètres contextuels et génériques) sur la création et le maintien de la collocation (Cavalla, 2010 ; Sorba, 2014). Nous faisons l'hypothèse que ce nouveau noyau sémique contient le sens de la collocation, celui-ci résultant de l'association privilégiée des lexies. L'étude diachronique renseigne sur les combinaisons possibles de la base avec d'autres verbes de sens proches et conduit à des hypothèses sémantiques pour comprendre la sélection faite et sa pérennité.

Les données sont extraites de corpus écrits complémentaires : le corpus littéraire Frantext (L), comportant environ 271 millions de mots s'étendant sur la période allant du XII^{e} au XXI^{e} siècle (www.frantext.fr/), et un corpus journalistique (J) (EmoBase[4]), comportant environ 100 millions de mots couvrant deux années de parution (2007-2008) de quatre quotidiens français (*Le Monde*, *Libération*, *Ouest-France*, *Le Figaro*). Lors de l'extraction des occurrences, nous avons choisi un empan de 3 à 5 lignes pour disposer du contexte afin d'accéder au sens. L'accès au paragraphe est possible dans les deux cas, le corpus J offre même plusieurs paragraphes voire l'article entier. Voici le nombre d'occurrences extraites et exploitables pour notre étude :

- *donner_DET_réponse(s)* : 480 (L) et 247 (J), soit un total de 727 séquences ;
- *donner_DET_gage(s)* : 220 (L) et 223 (J), soit un total de 443 séquences ;

[1] Pour mémoire, nous définissons la collocation comme une cooccurrence de deux constituants linguistiques entretenant une relation sémantique et syntaxique privilégiée (voir Grossmann et Tutin, 2003; Hausmann, 1989; Larivière, 1998; Tutin, 2013; Tutin et Grossmann, 2002). Dans cette association, les deux lexies ont un statut inégal : une base autonome au plan sémantique est unie à un collocatif qui lui ajoute une caractérisation sans en modifier l'identité et qui voit son sens ainsi modifié. À propos des différentes catégories répertoriées, voir Tutin et Grossmann 2002 ; Dubreuil 2008.

[2] Voir Cavalla et Sorba, à paraitre.

[3] L'étude des TS s'inspire des principes de la sémantique interprétative (Rastier, 1987, 2011 ; Dubreil, 2008 ; Sorba, 2010, 2014).

[4] Projet ANR/DFG EMOLEX, coordonné par I. Novakova (Université Grenoble Alpes - LIDILEM), D. Siepmann (Université d'Osnabrück) et P. Blumenthal (Université de Cologne). Corpus en ligne : http://emolex.u-grenoble3.fr/emoBase/. Pour une présentation de la méthodologie et des principaux résultats, voir Diwersy et *al*., 2014

- *donner_DET_feu(x)* : 240 (L) et 617 (J), soit un total de 857 séquences.

Ces chiffres font émerger un premier fait saillant : la collocation *donner_DET_feu(x)* est presque trois fois plus présente dans le corpus J que dans le corpus L, alors que ce dernier est deux fois plus étendu que le premier. Or, il est frappant de constater également que la collocation s'emploie quasi exclusivement sous la forme *donner_DET_feu_vert* dans le corpus J. Une certaine affinité se constate ainsi de prime abord entre un genre (le genre journalistique) et une unité phraséologique. Sans pousser plus avant ce type d'investigation ici, il nous apparait toutefois intéressant de comprendre ce qui motive une telle répartition.

2. ANALYSE DES COLLOCATIONS

Nous présentons d'abord les TS inhérents du collocatif (*donner*) puis ceux des collocations. Si la somme des TS inhérents de chaque base avec ceux de *donner* coïncide avec l'ensemble des TS inhérents de la collocation, nous pourrons alors conclure qu'un véritable lien sémantique existe entre les deux éléments. En revanche, si la somme des TS de chacun des éléments de la collocation ne recoupe pas ceux de la collocation, il faudra voir comment cette association a suscité un nouveau sens dans une collocation. Puis, dans une perspective diachronique, nous réalisons une étude des paramètres relevant de la combinatoire lexicale aux niveaux phrastique (déterminants, modifieurs de la base et de la collocation) et transphrastique (isotopie[5] et thématique récurrentes) pour déterminer le fonctionnement spécifique de chacune des collocations.

Comme *prendre*, *donner* est un verbe à haute fréquence et sert à former un grand nombre d'unités phraséologiques. Nous distinguons cinq TS constitutifs du verbe '*donner*' : /interaction/, /mouvement/, /centrifuge/, /ponctuel/, /transmission/, ce qui véhicule l'idée d'un mouvement vers autrui qui établit un lien visant à transmettre un objet (concret ou abstrait). L'aspect ponctuel caractérise ce mouvement comme occasionnel mais définitif. Nous allons donc voir si ce noyau sémantique du verbe reste identique ou non au fil de ses associations avec les différents noms pour construire des collocations. Pour mémoire, le verbe *prendre* avait son noyau sémantique fortement modifié dans les collocations étudiées (voir Cavalla & Sorba, à paraitre).

2.1 La collocation *donner_DET_gage(s)*

Cette collocation est attestée en français depuis le XV^{e} siècle (voir *infra* exemple 1). Le latin classique offrait déjà une association sémantique similaire avec *pignus dare* « donner un gage ». Le nom *gage* ne modifie pas le noyau sémique du verbe par suppression de l'un de ses TS. En effet, comme l'idée de /garantie/ (concrète ou abstraite) est apportée par *gage*, une restriction sémantique s'opère et la collocation ainsi formée véhicule donc bien un sens particulier qui n'est pas seulement celui de '*donner*' ou de '*gage*'. Ainsi, les TS inhérents à la collocation révèlent une compositionnalité des éléments en présence, la modification du sémantisme de la collocation se faisant par ajout d'un des sèmes de la base.

Étude de la combinatoire lexicale

Dans le corpus littéraire, l'utilisation d'un déterminant pluriel est fréquente (147 occ./220, soit 66%) quand la collocation est utilisée dans un contexte économique où *les gages* désignent le « salaire ». C'est d'ailleurs le cas de la première attestation de la collocation (1). Néanmoins, cette acception disparait de notre corpus dans le premier tiers du XX^{e} siècle :

(1) Ledit d'Aigny se disoit avoir lettres, par lesquelles le Roy lui *donnoit les gages* de clerc de la Chambre des Comptes que tenoit maistre Raoul Witart. (Baye 1400)

Le déterminant pluriel apparait parfois dans d'autres acceptions (en (2), acception morale « fournir une garantie ») et sous d'autres formes que le simple article (*beaucoup de* (3), mais aussi *plusieurs*, *quelques*, *plus de…*) :

[5] L'isotopie est entendue comme « toute itération d'une unité linguistique » (Rastier, 1987 : 91).

(2) Je lui rends déjà son véritable nom, pour *donner encore des gages* de ma parole. (Marivaux 1725)

(3) Dans l'espoir d'être roi, il est prêt à *donner beaucoup de gages* à la très sainte I..., sauf à se retourner si c'était son intérêt. (Sand 1858)

De même, dans le corpus journalistique, la collocation apparait essentiellement (207/223 occ., soit 88%) avec la base précédée d'un déterminant pluriel (4). Néanmoins, à la différence de ce que l'on trouve dans le corpus littéraire, le déterminant connaît très peu de variations dans sa forme (seuls *des*, *les* et *quelques* sont attestés) :

(4) Cette nouvelle version, qui généralise l'autonomie des universités, *donne des gages* aux opposants à la réforme. (*Le Monde* 2007)

L'exemple (2), avec l'insertion d'un modifieur de la collocation (*encore*), témoigne d'un phénomène plutôt fréquent dans le corpus littéraire (on trouve aussi dans cette position *mutuellement*, *pendant longtemps*, *un jour*, *aussi*, *tous les jours*, *de toutes parts*, *autrefois*). Il est en revanche extrêmement rare dans le corpus journalistique. Notons enfin que le déterminant singulier est assez rare dans les deux corpus et qu'il apparait uniquement lorsque l'acception morale de la collocation est actualisée (29/220 occ., soit 13% dans le corpus littéraire comme en (5) et 16/223 occ., soit 7% dans le corpus journalistique comme en (6)) :

(5) Nommer M.Grévy, c'est faire réparation au passé et *donner un gage* à l'avenir. (Hugo 1885)

(6) Comme pour *donner un gage* de cette loyauté, il n'a pas mégoté son soutien sur le dossier iranien. (*Le Figaro* 2007)

Dans le corpus littéraire, la base *gage* est associée, parfois très tôt chronologiquement, à d'autres collocatifs que *donner* pour un sens quasi identique : *offrir_DET_gage(s)* (Crébillon 1707), *fournir_DET_gage(s)* (Barante 1824) et *apporter_DET_gage(s)* (Calvin 1560). Toutes ces collocations sont encore attestées dans la partie contemporaine de notre corpus[6], mais de manière beaucoup plus sporadique. Il pourrait s'agir de variantes combinatoires en cours d'élimination.

Étude des isotopies sémantiques

Dans le corpus littéraire, les principaux réseaux isotopiques tissés autour de cette collocation relèvent des champs de l'affect (22%, voir ex. (7) et (8)) et de l'économie (15%, voir ex. (1)) :

(7) Satyre - Doncques de ton amour *donne moy quelque gage*. / Fossinde - Et qu'est-ce que tu veux, / Regarde bien ce que tu me demandes, / Car un amant se doit sur toute chose / Tousjours monstrer discret. (Urfé 1627)

(8) Mon cœur tout entier criait pour elle en moi, un regard lui *donna le gage* de ma foi, et sur sa pâle main ma lèvre qui se colle la retint à la vie avec une parole ! (Lamartine 1836)

(9) Comme il faut *donner des gages* à tous ces nouveaux officiers, et même aux lieutenants civils pour les dédommager en quelque manière de cette nouvelle érection : ce fut plus de cinquante mille écus de rente, duquel le roy se trouva constitué. (Boisguilbert 1695)

La collocation est souvent employée avec son acception morale dans un contexte où l'interaction entre les deux parties prenantes du don est empreinte d'émotion ou de sentiment (voir en (7) *amour*, *amant* et en (8) *cœur*, *foi*). Le réseau isotopique de l'économie a la particularité de se construire autour du TS /argent/, sème inhérent à la base *gage* (voir en (9), *dédommager*, *écus*, *rente*). En revanche, on pourrait considérer que la présence du TS /centrifuge/, inhérent cette fois à la collocation, permet d'actualiser l'isotopie de l'affect (l'émotion étant alors envisagée comme un 'mouvement vers' dans son sens étymologique).

[6] Nous avons recherché ces différentes collocations dans un sous-corpus constitué de l'Emobase et des années 2000-2010 de Frantext (142 textes, 10 millions de mots).

Si le vocabulaire du champ des affects est également présent dans l'entourage des occurrences de la collocation *donner_DET_gage(s)* dans le corpus journalistique (voir en (10) avec *bonne volonté*, *irrité*), nous avons pu constater que celle-ci apparait presque exclusivement dans la rubrique[7] « politique » s'intégrant ainsi à l'isotopie correspondante :

(10) À quatre mois de la présidence française de l'Union européenne, François Fillon est venu *donner*, mardi 19 février, à Strasbourg, *des gages* de bonne volonté à des partenaires européens irrités de certaines positions françaises. (*Le Monde* 2008)

L'analyse des emplois de la collocation *donner_DET_gage(s)* révèle un comportement plus figé dans le corpus journalistique (moins de variations de déterminant, moins d'insertions modifiant la collocation, apparition majoritaire en contexte politique) que dans le corpus littéraire. Nous pouvons émettre l'hypothèse qu'il s'agit alors d'une spécificité du genre textuel : le genre conditionne en partie le fonctionnement et l'utilisation de cette collocation.

2.2 La collocation *donner_DET_feu(x)*

Dans cette collocation, le nom *feu*, de même que précédemment avec le nom *gage*, ne modifie pas le noyau sémique du verbe par suppression de l'un de ses TS. Ce nom ajoute néanmoins l'idée de la transmission d'une énergie. Le TS /énergie/ reste donc le seul élément modifié autour de *donner* dans cette collocation, ce qui engendre une restriction sémantique non négligeable, comme nous allons le voir ci-dessous.

Étude de la combinatoire lexicale

Au niveau phrastique, le comportement de cette collocation est quelque peu différent de celui de *donner_DET_gage(s).* Il se caractérise en effet par une tendance à la variation plus importante : le déterminant de la base *feu* apparait sous seize formes différentes (article zéro (11), *des* (12), *du* (14), et aussi *les*, *un*, *mon*, *mes*, *tant de*, *aucun*, *un peu*, *son*, *ton*, *ce*, *votre*, *ses*, *tout son*) ; les modifieurs de la base (voir (11) avec *bon et fort*, et (13) avec *rasants*) ou de la collocation (voir (14) avec *galamment*), sont plus nombreux et plus variés que dans le cas de la collocation précédente *donner_DET_gage(s)* :

(11) Et quand ne distillera plus par ce feu, changerez le recipient, lequel bien luté luy *donnerez bon et fort feu* tant qu'il ne distile plus. (Zécaire 1550)

(12) Il *donne des feux* à vos amours et des amours à vos feux. (Démier 1610)

(13) On bâtirait sur l'île aux tonneliers une citadelle, dont les batteries, placées dans des espèces de chemins couverts, *donneraient des feux* rasants : on y mettrait beaucoup de mortiers, si redoutés des vaisseaux. (Bernardin de Saint Pierre 1773)

(14) Varichkine lui offrit une de ses meilleures cigarettes, lui *donna galamment du feu*, et de sa voix la plus douce, il répondit : - Ma chère Lady Wynham, c'est une habitude à prendre. (Dekobra 1925)

L'analyse des séquences fait ressortir un fait saillant concernant l'évolution sémantique de la collocation liée à celle de la base *feu*. En effet, dès les premières attestations, la collocation se rencontre dans un emploi technique (en (10), le feu comme mode de chauffage des matériaux). L'acception abstraite « force, vigueur » apparait ensuite dans la poésie amoureuse au XVII^{e} siècle (11). Les découvertes humaines successives permettent alors l'emploi de la collocation dans un contexte militaire dès le XVIII^{e} siècle (en (12), le *feu* désigne une « arme » et la collocation *donner_DET_feu*(x) le fait de « tirer avec une arme à feu »), puis à partir du XIX^{e} siècle, dans un contexte social spécifique, le feu est celui qui allume la cigarette ou la pipe que l'on fume (13).

Il est notable de constater que les acceptions plus anciennes se maintiennent toutes en parallèle de la création des nouvelles. Ainsi, dans le corpus journalistique, on trouve une acception de la collocation en contexte militaire (*donner le feu nucléaire*) et une autre dans l'occupation de fumer

[7] La 'rubrique' est comprise ici comme un outil de « classification et de hiérarchisation de l'information » (Herman & Lugrin, 1999 : 72). Dans notre classement, un article de presse relève d'une seule rubrique. La catégorie à laquelle appartient chaque rubrique se définit par « l'intention dominante et manifeste (affichée), c'est-à-dire telle que les lecteurs doivent la comprendre » (Grosse, 2001 : 51).

(*donner du feu*). Néanmoins, le corpus journalistique possède la spécificité de n'utiliser presque exclusivement que l'expression *donner_DET_feu vert*, issue de la fusion de deux collocations *donner_DET_feu* et *feu vert*. Cette acception abstraite (« donner son accord ») apparait au XX^{e} siècle dans le corpus littéraire mais n'y est pas employée de manière aussi exclusive que dans le corpus journalistique, et ce sans privilégier un type de rubrique particulier (politique, économie, justice, sport, culture etc.).

Un rapide sondage dans le corpus littéraire des XIV^{e}-XVI^{e} siècles révèle que la base *feu* s'associe à d'autres collocatifs : *offrir_DET_feu(x)*, *fournir_DET_feu(x)* et *apporter_DET_feu(x)*. Ces collocations ont quasiment disparu dans le sous-corpus contemporain (voir note 6). Comme pour *donner_DET_gage(s)*, l'hypothèse qu'il s'agit de simples variantes combinatoires en cours d'élimination peut être avancée.

Étude des isotopies sémantiques

Dans les deux corpus, la collocation *donner_DET_feu(x)* apparait de manière privilégiée au sein du réseau isotopique du mouvement :

(15) Elle se retourna et il y eut brusquement, au milieu de la conversation générale, un silence à trois, passionné des deux côtés, et qui ne fut interrompu que par le geste de Simon, se penchant pour *donner du feu* à Paule. (Sagan 1959)

(16) Le gouvernement a *donné son feu vert* à une hausse de 1.7% au 1er août, mais l'accord passé entre l'État et l'entreprise publique (à 87%) prévoit que ces tarifs ne devront pas progresser plus vite que l'inflation d'ici à 2010. (*Le Monde* 2007)

Le réseau est riche et variée (en (15) avec *brusquement*, *interrompu*, *geste*, *penchant*, et en (16) avec *hausse*, *progresser*, *vite*, *inflation*) et s'articule autour des TS inhérents de la collocation /mouvement/ et /ponctuel/. Ce phénomène se déploie de manière plus systématique que pour la précédente collocation.

L'analyse des emplois de la collocation *donner_DET_feu(x)* révèle un comportement moins figé que celui de la précédente *donner_DET_gage(s)* (plus de variations de déterminant, plus d'insertions modifiant la collocation, pas de rubrique privilégiée). Nous avons pu aussi constater que, même si le sens de la base *feu* évolue, le collocatif *donner* est conservé. Cela souligne l'affinité particulière entre les deux éléments de l'association qui perdure malgré l'évolution sémantique de la base. De plus, la collocation apparait au sein de réseaux isotopiques privilégiant deux de ses TS inhérents (/mouvement/, /ponctuel/), ce qui révèle également l'accointance particulière entre la collocation et son environnement textuel.

2.3 La collocation *donner_DET_réponse(s)*

Cette collocation est attestée en français depuis le XVI^{e} siècle (Marot 1538). Plusieurs association sémantiques similaires existaient déjà en latin classique avec par exemple *responsum dare* et *verba dare* « donner une réponse, tenir un discours ». Dès cette époque, une affinité sémantique existe d'ailleurs entre le verbe *dare* « donner » et le champ de la parole, puisque ce dernier peut s'employer seul au sens de « dire, exposer ».

Les TS inhérents à la collocation sont la somme de ceux des deux lexies. En effet, *donner* est pris dans son sens d'échange verbal et non physique, il s'agit bien des TS inhérents de *donner*, sans ajout d'un TS du nom (TS /interaction/ est commun à *donner* et à *réponse*). Ensuite, *réponse* apporte un complément sémantique à /centrifuge/ et à /mettre en possession de/ grâce à ses propres TS inhérents qui sont /retour/ et /discours/. Cela confère une relative restriction sémantique à la collocation, moins fortement ressentie que dans les deux autres. Ainsi, la collocation est bien ici le fait de l'association fréquente de deux éléments qui conservent leur sens (Tutin, 2013), nous pouvons alors envisager une compositionnalité du sens pour cette collocation.

Étude de la combinatoire lexicale

Au niveau phrastique, la collocation *donner_DET_réponse(s)* est la plus sujette des trois à variation. En effet, plus de 65% des occurrences comportent un modifieur de la collocation (en (17) avec *aussi vite* et en (18) avec *définitive*), cette tendance étant particulièrement nette dans le corpus littéraire. Le déterminant de la base *réponse* varie également avec une préférence marquée pour un déterminant possessif (*leur*, *ma*, *ta*, *sa* en (18)) et très peu de formes de pluriel, contrairement aux deux autres collocations de notre étude :

(17) Il y est parvenu, sans savoir combien je regrettais ce fou rire nerveux : mes premières pensées, après le choc, avaient été pour me demander si je pourrais rire de nouveau et je me sentais coupable de me *donner aussi vite la réponse*. (Boulouque 2003)

(18) Mais le 13 décembre 2006, la cour administrative d'appel de Bordeaux cassait cette décision, autorisant provisoirement l'utilisation des huiles végétales pures, en attendant de *donner sa réponse définitive*, c'est-à-dire de se prononcer sur le fond. (*Libération* 2007)

De plus, la consultation des corpus révèle l'existence depuis le XVII[e] siècle de nombreuses collocations de sens similaire utilisant un autre collocatif verbal : *apporter*, *proposer*, *adresser*, *fournir*, *livrer*. À la différence des deux autres collocations étudiées ici (*donner_DET_gage(s)* et *donner_DET_feu(x)*), *donner_DET_réponse(s)* connait un concurrent sérieux en synchronie : la collocation *apporter_DET_réponse(s)* est en effet plus fréquente que *donner_DET_réponse(s)* dans le corpus journalistique et la talonne de près dans le corpus littéraire.

Étude des isotopies sémantiques

Aucune isotopie spécifique ne se dégage lors de l'analyse de *donner_DET_réponse(s)* dans nos deux corpus. On pourrait supposer que la présence de la collocation serait liée à celle de la lexie *question* dans son environnement textuel proche, mais il n'en est rien. La présence de *question* n'est pas flagrante (21% en corpus L, 12% en corpus J) et la question qui attendrait une réponse reste donc largement implicite. Dans le corpus journalistique, la réponse est souvent apportée à un problème, plus précisément à une situation qui fait problème. Elle prend donc la forme d'une action. *Donner_DET_réponse(s)* devient alors synonyme d''agir'. Dans le corpus journalistique, la collocation apparait au sein de rubriques très variées (justice (19), sport, culture (20), société, politique, économie etc.), sans préférence marquée pour l'une d'entre elles :

(19) Une situation qui ne rassure pas le procureur qui a réclamé une peine d'emprisonnement pour « *donner une réponse* sévère à ses actes ». (*Ouest-France* 2007)

(20) Et si son Macbeth étonne, c'est d'abord par son engagement, sa fantaisie et sa capacité à *donner des réponses* simples à des problèmes scéniques complexes. (Libération 2007)

La collocation *donner_DET_réponse(s)* apparait comme la moins figée des trois au plan syntaxique (grande variation du déterminant, de nombreuses insertions, pas d'isotopie spécifique, pas de rubrique privilégiée). L'analyse du corpus révèle que, contrairement aux autres collocations de notre étude, celle-ci connait un concurrent sérieux avec *apporter_DET_réponse(s)*. Ce phénomène illustre peut-être un changement en cours : la fréquence élevée de la collocation concurrente témoignerait d'un renouvellement sémantique de l'affinité entre les deux éléments, le collocatif *donner* perdant progressivement son accointance particulière avec la base *réponse* au profit d'*apporter*. Nous faisons l'hypothèse que le verbe *apporter*, plus dynamique que *donner*, serait senti comme plus approprié pour être employé dans des collocations synonymes d''agir'.

3. CONCLUSION

L'analyse des trois collocations régulières de notre étude révèle tout d'abord que la base (*gage*, *feu*, *réponse*) ajoute très peu de TS à ceux du collocatif (*donner*) et qu'elle ne virtualise pas ces derniers au sein de la collocation ainsi formée. Ce fait est remarquable car ce n'est pas le cas avec le collocatif

prendre qui perd certains TS lorsqu'il entre dans des collocations (voir Cavalla & Sorba, à paraitre). La seule modification majeure que nous avons pu constater avec *donner* se produit lors de la fusion de deux collocations (*donner_DET_feu(x) + DET_feu vert*), où le TS /mouvement/ disparaît. Néanmoins, cette faculté d'unir deux collocations est un point commun que *donner* partage avec *prendre* (voir *prendre un bain + bain de soleil* qui donne *prendre un bain de soleil*).

Pour répondre à la question posée initialement de savoir pourquoi telle base nominale s'associe à tel collocatif verbal, nous pouvons dans un premier temps certes, évoquer une affinité héritée du latin où de telles associations étaient déjà attestées (*pignus dare*, *responsum*/*verba dare*), mais surtout souligner l'affinité sémantique qui repose sur le partage de TS communs (/transmission/ et /interaction/ en l'occurrence).

Ensuite, comme le collocatif *donner* conserve son noyau sémique, la collocation apparait transparente, facilement décodable (même si elle demeure parfois difficilement prédictible). Les liens sémantiques attestés entre les deux éléments de la collocation dans nos deux études conduisent à poser une compositionnalité des TS pour les collocations verbo-nominales. L'arbitraire de la combinaison de la base et du collocatif serait somme toute très relatif.

Enfin, l'approche diachronique nous a permis de constater que le collocatif *donner* peut s'imposer régulièrement, malgré des concurrents parfois nombreux, ce qui souligne l'affinité sélective existant entre les deux éléments de la collocation. Ce constat nous ouvre une perspective, celle de mettre au jour les facteurs qui ont conduit à la disparition progressive des collocations synonymes.

4. BIBLIOGRAPHIE

BINON, Jean, et VERLINDE, Serge, « Les collocations : clef de voûte de l'enseignement et de l'apprentissage du vocabulaire d'une langue étrangère ou seconde », *La lettre de l'AIRDF* 33, 2003, p. 31-36.

BLUMENTHAL, Peter, « De la logique des mots à l'analyse de la synonymie », *Langue Française* 150, 2006, p. 14-31.

BOLLY, Catherine, « Flou phraséologique, quasi-grammaticalisation et pseudo marqueurs de discours : un no man's land entre syntaxe et discours ? », *LINX* 62-63, 2012, p. 11-38, mise en ligne juin 2013, http://linx.revues.org/1356.

DIWERSY, Sascha et *al*., « Traitement des lexies d'émotion dans les corpus et les applications d'EmoBase », *Corpus* 13, 2014.

CAVALLA, Cristelle, *Le paradigme du changement chez les Verts. De* bouleverser *à* évoluer, Sarrebruck, Éditions Universitaires Européennes, 2010.

CAVALLA, Cristelle, et SORBA, Julie, « *Prendre un bain*, *des risques* ou *la fuite* : étude diachronique du figement », dans *Phraséologie*, éd. F. Grossmann, S. Mejri, I. Sfar, Paris, Champion, à paraitre.

DUBREIL, Estelle. « Collocations : définitions et problématique », *Texto !*, 2008, www.revue-texto.net/index.php?id=126.

GROSSE, Ernst-Ulrich, « Évolution et typologie des genres journalistiques. Essai d'une vue d'ensemble », *Semen* 13, 2001, http://semen.revues.org/2615.

HAUSMANN, Franz Josef, « Le dictionnaire de collocations », dans *Wörterbücher: ein internationales Handbuch zur Lexicographie. Dictionaries: an international encyclopedia of lexicography. Dictionnaires : encyclopédie internationale de lexicographie*, éd. F.J. Hausmann et *alii*, Berlin/New-York, De Gruyter, 1989, p. 1010-1019.

HERMAN, Thierry, et LUGRIN, Gilles, « La hiérarchie des rubriques : un outil de description de la presse », *Communication et langage* 122, 1999, p. 72-85.

LARIVIERE, Louise, « Valeur sémantique du verbe dans les collocations verbales spécialisées », *TTR : traduction, terminologie, rédaction* 11/1, 1998, p. 173-97.

POLGUERE, Alain, *Lexicologie et sémantique lexicale. Notions fondamentales*, Montréal, Presses Universitaires de Montréal, 2008.

RASTIER, François, *La mesure et le grain. Sémantique de corpus*, Paris, Champion, 2011.

RASTIER, François, *Sémantique interprétative*, Paris, Presses Universitaires de France, 1987.

SORBA, Julie, « Le rivage de la mer ou la ligne des brisants ? Vie et mort du lexème grec ῥηγμῖν », *Documents, textes, œuvres : perspectives sémiotiques*, 2014, p.249-261.

SORBA, Julie, *Le vocabulaire de la mer. Étude comparée en indo-aryen ancien, grec ancien et latin*, Thèse de doctorat, Paris, ÉPHÉ, 2010.

TORRES CACOULLOS, Rena, « Relative Frequency in the Grammaticization of Collocations: Nominal to Concessive *a pesar de* », dans *Selected Proceedings of the 8th Hispanic Linguistics Symposium*, éd. T.L. Face et C.A. Klee, Somerville, MA, Cascadilla Proceedings Project, 2006, p. 37-49.

TUTIN, Agnès, « Les collocations lexicales : une relation essentiellement binaire définie par la relation prédicat-argument », *Langages*, n°189, 2013, p. 47-63.

TUTIN, Agnès, et GROSSMANN, Francis, « Collocations régulières et irrégulières : esquisse de typologie du phénomène collocatif », *Revue Française de Linguistique Appliquée* VII, 2002, p. 7-25, http://w3.u-grenoble3.fr/Tutin/Publications.htm.

Cristelle CAVALLA
Université Sorbonne Nouvelle Paris3 – DILTEC, LIDILEM
Julie SORBA
Université Grenoble Alpes - LIDILEM